UNIVERSITÉ DE GENÈVE SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

6 JUIN 1951

SÉANCE DE DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTIONS ET RAPPORTS DES JURYS



PRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE 1951

378.4

ALLOCUTION DU RECTEUR

Professeur Eugène BUJARD

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS du 6 juin 1951

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

du cours de l'année qui vient de s'écouler, l'Université n'a pas eu à déplorer la perte d'un des membres en activité de son corps enseignant; les deuils ne lui ont pas été épargnés cependant, puisqu'elle a vu disparaître un

ancien privat-docent et deux docteurs honoris causa.

Le 28 juillet 1950, s'éteignait M^{1le} Ida Welt qui avait professé à l'Ecole de chimie en qualité de privat-docent. De son vivant, M^{1)e} Welt avait fait don à l'Université d'une somme de Fr. 15.000,— dont elle s'était réservé l'usufruit jusqu'à sa mort. Elle a voulu continuer la tradition de sa famille en facilitant les études à des jeunes gens et à des jeunes filles. Elle a tenu à donner au fonds qu'elle créait le nom de « Sœurs Welt » pour associer à son geste ses sœurs, M^{lle} Rosa Welt, médecinoculiste à New-York. Mme Léonore Gourfein-Welt, médecinoculiste à Genève et Mile Sara Welt, médecin des enfants. L'Université est entrée en possession de ce fonds en toute propriété; un règlement précisera de quelle façon les revenus seront employés pour venir en aide à des étudiants ou des étudiantes en chimie, conformément aux désirs de la donatrice. Nous rappelons que Mme Gourfein-Welt avait déjà créé un prix et une bourse décernés à l'Université pour des recherches en biologie expérimentale. Nous adressons un souvenir de gratitude à ces amies de l'Université.

Le 3 décembre 1950, disparaissait à son tour M. Raoul Montandon, docteur ès lettres honoris causa de notre Université depuis 1940. M. Raoul Montandon était une personnalité bien connue des milieux genevois. Comme président de la

Fédération des sociétés savantes, il avait joué un rôle infiniment utile pour la science genevoise. Avec une patience remarquable, il a dressé un catalogue raisonné des sociétés scientifiques de notre canton. Ce catalogue est une source de précieux renseignements sur l'histoire et l'activité de nos sociétés savantes. Rien de ce qui touchait Genève ne le laissait indifférent, aussi serait-il trop long d'énumérer toutes les œuvres où il a collaboré avec dévouement. Que sa famille veuille croire à notre sympathie.

Le 9 janvier 1951 décédait M. Robert de Traz, que l'Université s'était attaché comme docteur ès lettres honoris causa lors des fêtes jubilaires de son 375e anniversaire. Les journaux quotidiens ont dit, mieux que je ne saurais le faire ici, la valeur de l'écrivain et celle de l'homme; on admirait en lui non seulement les qualités du citoyen et du patriote, mais aussi le talent de l'écrivain qui s'était fait connaître comme romancier de valeur et comme essayiste perspicace. Dans ses œuvres d'imagination comme dans ses biographies admirables, Robert de Traz excellait à faire saisir les motifs qui font agir ses personnages, à révéler les secrets d'une existence. Curieux de la vie et de l'humanité qu'il observait en ami tout autant qu'en moraliste, il s'est appliqué inlassablement à comprendre les peuples comme les individus et à faciliter leur compréhension réciproque; de ce désir est né cet organe de liaison spirituelle et culturelle que fut la Revue de Genève pour laquelle il sut s'assurer la collaboration de personnalités éminentes de tous pays. Que les membres de la famille de Robert de Traz, en particulier son frère, notre collègue M. François Fosca, soient assurés que nous garderons le souvenir de celui qui fut non seulement un écrivain de valeur et un humaniste parfait, mais aussi un grand citoyen.

L'Université a eu encore le chagrin de perdre, le 19 septembre 1950, un des étudiants de la Faculté des sciences, M. Max Stroehle, étudiant en géologie. Que sa famille soit assurée de notre sympathie.

L'Université a eu, d'autre part, le regret d'enregistrer plusieurs démissions. Celle de M. le professeur Oscar Wyss, chargé de l'enseignement de la physiologie à la Faculté de médecine. Cette dernière l'avait appelé de Zurich, en 1941, pour succéder au regretté professeur Frédéric Battelli. Aujourd'hui, M. Oscar Wyss nous quitte pour répondre à l'appel que lui a adressé l'Université de Zurich. De multiples efforts ont été faits pour conserver M. Wyss à notre Université. Sur la demande du

doyen de la Faculté, demande que nous avions appuyée sans réserve, le Conseil d'Etat avait décidé de lui accorder toutes les améliorations dont il désirait la réalisation pour son Institut et il avait mis à l'étude la création d'une station de physiologie appliquée avec chambre de climatisation, ce qui nécessitait la construction d'une nouvelle annexe à l'Ecole de médecine. Mais l'attrait de Zurich et les conditions de travail particulièrement favorables qu'offre cette ville, vu la proximité de l'Ecole Polytechnique Fédérale, ont été les plus forts et M. Oscar Wyss a décidé d'accepter l'appel qui lui était adressé. Il y a quelques jours nous avons appris sa nomination en qualité de professeur ordinaire de physiologie à l'Université de Zurich, où il succède à son ancien maître, M. le professeur Hess qui a atteint la limite d'âge. C'est une grosse perte pour notre Faculté de médecine, en particulier pour sa section propédeutique. Les professeurs de cette section regretteront le collègue éminent avec lequel ils ont eu le plaisir de collaborer pendant dix ans. Nos vœux suivent M. Oscar Wyss dans cette nouvelle étape de sa carrière, et nous lui renouvelons officiellement tous nos regrets de n'avoir pu le conserver parmi nous.

M. le professeur Albert Malche, chargé de l'enseignement de la pédagogie depuis 1912, ayant atteint la limite d'âge, nous quittera à la fin de l'année. Nous aurons l'occasion de revenir sur son activité l'année prochaine.

M. le professeur Antoine Velleman, qui fonda en 1941 et administra l'Ecole d'Interprètes, se retire aussi après dix ans de dévouement à cette Ecole qui connaît, grâce à lui, un magnifique développement. M. Velleman avait été nommé professeur honoraire en 1948. Notre gratitude et nos vœux l'accompagnent dans sa retraite.

M. le Docteur Léon Babaiantz, privat-docent de radiologie à la Faculté de médecine, a été désigné comme professeur de radiologie médicale à l'Université de Lausanne, en remplacement du regretté professeur Alfred Rosselet qui avait été, lui aussi, privat-docent à notre Université. Nous adressons nos vives félicitations à M. le Docteur Léon Babaiantz pour sa promotion méritée.

M^{me} Anna Kamensky nous a fait savoir qu'elle renonçait à son enseignement de philosophie et d'étude comparée des religions. M^{me} Anna Kamensky a professé pendant plus de vingt ans en qualité de privat-docent de la Faculté des lettres. Nous lui souhaitons une sereine retraite.

Enfin, M. Marcel Roesgen a donné sa démission de professeur d'éclairagisme, attaché à l'Ecole d'architecture.

Il est heureux que l'Université n'ait pas à enregistrer que des deuils et des retraites, mais qu'elle puisse aussi se féliciter de l'arrivée de forces nouvelles. Nous avons le plaisir d'annoncer que :

M. Paul Collart, jusqu'ici professeur extraordinaire, a été nommé professeur ordinaire d'histoire ancienne et des sciences auxiliaires.

M. Charles Maystre, chargé de cours, a été désigné comme professeur extraordinaire d'égyptologie.

Une série de chargés de cours sont venus compléter l'enseignement de nos facultés :

M. Paul Aebischer s'est vu confier l'enseignement de la langue et de la littérature espagnoles; M. Franz Carl de Clavé, celui de la terminologie juridique, en remplacement de M. Alfred Schreiber, démissionnaire; M. le Docteur John Henri Oltramare celui de la chirurgie propédeutique et M. le Docteur Fred Bamatter celui de la médecine du nourrisson.

Les chaires de mathématiques ont été l'objet de changements importants :

M. le professeur Ernest Stueckelberg a été nommé professeur honoraire; il continuera à faire bénéficier l'Université de sa science en mathématique-physique en donnant une série de cours libres sur les ondes de matières.

M. le professeur André Ammann a demandé et obtenu une prolongation de congé pour poursuivre les recherches qu'il effectue aux Etats-Unis ; sa suppléance continuera d'être assurée par M. Armand Borel.

A la suite du décès du très regretté Rolin Wavre, la Faculté des sciences avait fait appel à M. le professeur Jean Karamata de Belgrade, un maître des mathématiques supérieures. Nous espérons que M. Jean Karamata pourra être attaché définitivement à notre Université, ce dont nous ne pourrions que féliciter la Faculté des sciences.

Un autre sujet de satisfaction sont les manifestations d'estime, les récompenses flatteuses et les dons dont ont bénéficié plusieurs de nos collègues.

La Faculté des sciences s'est réunie autour de M. Léon-W. Collet, professeur honoraire, pour fêter son 70^{me} anniversaire. Le Recteur avait tenu à se joindre à cette manifestation tout amicale en l'honneur d'un collègue qui a rendu de très grands services à l'Université.

M. le professeur Emile Guyénot a reçu le Prix de Genève pour les Sciences. C'est la première fois que ce Prix est décerné et nous sommes heureux qu'il soit venu couronner l'œuvre de notre éminent collègue. Ses recherches scientifiques et les volumes qu'il a consacrés à l'héridité, à l'évolution ou à l'histoire des sciences sont trop connus pour que j'insiste à leur sujet. Je me contenterai de redire à M. Emile Guyénot nos chaleureuses félicitations et de nous réjouir d'une distinction dont la valeur rejaillit sur l'Université tout entière.

Mes félicitations très chaleureuses vont aussi à M. le professeur Eugène Pittard, nommé ce printemps, docteur honoris causa de la Sorbonne et à M. le professeur Jean Piaget qui a reçu le doctorat honoris causa de l'Université de Rio-de-Janeiro.

Les membres de la Faculté des sciences n'ont pas été seuls à l'honneur :

L'Institut universitaire de hautes études internationales a reçu le « Prix de Paix Wateler » pour l'année 1950, décerné par le comité des directeurs de la Fondation Carnégie à la Haye, prix dont la valeur est de 12.000 florins néerlandais. Nous sommes heureux de cette distinction attribuée à cet Institut que dirigent avec tant de compétence MM. les professeurs Mantoux et Rappard.

La Fondation Rockfeller a accordé une subvention de 12.000 dollars à l'Institut de génétique humaine, créé et dirigé par M. le professeur Franceschetti. Cet Institut collationne les fiches et les archives de la Société suisse de génétique.

Plusieurs autres instituts ont bénéficié de subventions diverses, ce dont nous nous réjouissons.

Il y a quelques années, la maison Trüb-Täuber & Cie, avait déposé à l'Institut de physique un microscope électronique de sa construction; cet instrument a permis toute une série d'études dans le domaine de la physique et dans celui de la biologie. La maison Trüb-Täuber & Cie a fait savoir à l'Université qu'elle lui faisait don de ce premier instrument et qu'elle se proposait d'en déposer un second dans le nouvel Institut de physique. Nous remercions chaleureusement les directeurs de cette maison de leur générosité qui va permettre d'étendre et d'intensifier les recherches déjà en cours et d'en entreprendre de nouvelles.

Je n'oublie pas notre bienfaitrice habituelle, la Société académique, dont les libéralités s'ajoutent, année après année, et qui est toujours prête à nous apporter son aide en toute circonstance où nous pouvons la requérir. Son président, M. le professeur Paul Collart, terminait son rapport, l'automne dernier, par ces mots : « Travailler au développement des études supérieures, ce n'est pas seulement procurer à quelques savants de nouvelles commodités pour leurs recherches, pourvoir d'appareils coûteux des laboratoires, c'est d'un même coup maintenir dignement une tradition... » C'est de tout cela, aide matérielle et appui moral, que nous sommes reconnaissants vis-à-vis de la Société académique.

Je nommerai encore l'Association des anciens étudiants dont l'activité s'affirme chaque jour. Son nouveau président, M. le professeur Jean-A. Baumann se propose d'orienter cette activité vers les besoins des étudiants, pour leur aider à résoudre leurs difficultés matérielles et morales, et nous l'en félicitons. Nous souhaitons aussi que cette Association puisse réaliser ses projets ambitieux de création d'une cité universitaire et nous lui disons merci pour son action de plus en plus efficace.

Le nombre de nos étudiants s'est maintenu. Le semestre d'hiver qui vient de s'écouler a enregistré 2192 étudiants réguliers et 388 auditeurs, soit au total 2580 élèves. La population estudiantine a augmenté de 251 unités par rapport au semestre d'été 1950. Encore ne faut-il pas oublier que les Facultés des sciences et de médecine ont rendu plus sévères les conditions d'immatriculation des étrangers et ont dû, depuis plusieurs années, en limiter le nombre aux possibilités de leurs laboratoires et de l'instrumentation de ceux-ci, pour qu'un encombrement n'entraîne pas une diminution de la valeur de leurs enseignements pratiques; il leur a semblé que la qualité était préférable à la quantité. L'afflux d'étrangers donne un caractère international très net à notre Université dont la population estudiantine comprend des représentants de 52 pays appartenant à quatre continents. Les deux facultés les plus peuplées sont celle des sciences économiques et sociales avec 517 étudiants réguliers et celle de médecine avec 652. Ce caractère international comporte des nécessités de tolérance et de compréhension réciproque, afin de maintenir un esprit de concorde et de camaraderie entre les représentants de races, de confessions ou d'opinions si diverses. Nous croyons y avoir réussi jusqu'ici.

Les relations entre le rectorat et l'Association générale des étudiants ont été empreintes d'une volonté de compréhension mutuelle. Si quelques mesures d'ordre et de propreté avaient inquiété quelques-uns, des conversations avec les représentants de l'A.G.E. ont tiré au clair ces questions et ont permis d'assouplir à titre d'essai certaines de ces mesures. Nous n'avons donc qu'à nous féliciter des rapports que nous avons eus avec le comité de l'A.G.E.

Cette Association a continué son activité avec le même enthousiasme que l'année dernière. La création du Restaurant universitaire, sur laquelle nous reviendrons dans un instant, l'a déchargée d'un souci pressant et l'A.G.E. a porté son attention surtout sur le développement de l'entr'aide universitaire, en particulier sur le Service du travail rémunéré qui cherche à procurer aux étudiants quelques ressources nécessaires à .compléter un budget souvent trop étroit. Ainsi pendant les fêtes de fin d'année, une centaine d'étudiants ont fonctionné comme aide-postiers et récemment, une vingtaine d'entre eux ont travaillé comme placeurs dans une entreprise à grand spectacle. Nous remercions les administrations qui apportent cette aide matérielle à nos étudiants. Il serait à souhaiter que le public connût mieux ce service qui ne fait pas concurrence aux professions organisées, mais apporte une aide appréciable à beaucoup d'étudiants obligés de gagner tout ou partie de leur vie.

Il est un préjugé qui règne encore dans beaucoup d'esprits, celui que l'étudiant est, en général, un favorisé de la fortune. Si, autrefois, le nombre des étudiants de modestes ressources était limité, il n'en est plus de même aujourd'hui et les œuvres d'entr'aide passent au premier plan des préoccupations de l'Université.

L'Office d'entr'aide, dirigé par MM. les professeurs Briner et Collart, s'efforce de répondre aux demandes qui viennent de tous côtés. Les bénéfices de l'Unibar et les cotisations consenties par les étudiants suffisent à peine à satisfaire les besoins les plus essentiels; aussi sommes-nous heureux de savoir que l'Etat a inscrit au budget une somme de Fr. 100.000,— pour les bourses d'études secondaires et universitaires. A cela s'ajoutent les allocations de la Caisse de subsides et les exemptions de finances de cours et de travaux pratiques, qui sont généreusement accordées par le Conseil d'Etat. Aussi estimerons-nous que c'est une somme de Fr. 300.000,— environ qui est dépensée chaque année pour faciliter des étudiants de mérite, mais de faible situation matérielle. Le bénéfice de ces exemptions de finances peut aussi être accordé aux boursiers officiels de pays étrangers qui nous confient leurs ressortissants.

Une modification récente des articles 107 et 108 de la Loi sur l'Instruction publique, donne plus de souplesse aux anciens articles et prévoit entre autre que : « Le montant du subside ou du prêt peut être tel qu'il assure l'entretien de l'étudiant, lorsque sa situation matérielle ou celle de sa famille l'empêche de terminer ses études », ce qui n'était pas possible avec les dispositions anciennes.

L'entr'aide peut aussi prendre une forme moins matérielle; ainsi ce mouvement de fraternité qu'à créé, il y a quelques années, l'A.G.E., qui une fois l'an, récolte des douceurs et des friandises pour les étudiants du Sanatorium universitaire. Une importante délégation est montée récemment à Leysin, pour distribuer ces modestes cadeaux qui sont le témoignage d'une pensée de sympathie affectueuse pour les malades. Cette délégation était accompagnée par l'équipe théâtrale de Zofingue qui a eu l'idée généreuse d'aller jouer les Menechmes pour leurs camarades. Nos félicitations vont à ce groupe de Zofingiens et au Comité de l'A.G.E. pour l'aide morale qu'ils ont ainsi apportée à ceux que la maladie retient loin de nos auditoires.

L'année dernière, l'Association générale des étudiants avait formulé quelques revendications au sujet de la Caisse-maladie gérée par un comité de trois professeurs; elle aurait désiré participer à la gestion de cette caisse et voir étendre les prestations de celle-ci à la période des vacances. Une étude minutieuse de ces questions a été faite par le Comité de la Caisse et le Bureau du Service a accepté le principe d'un représentant de l'A.G.E. dans le comité de gestion; par contre, il a dû attirer l'attention des étudiants sur le fait que, d'après les calculs d'un actuaire, l'extension des prestations de la Caisse à la période des vacances entraînerait une augmentation importante des cotisations. Le Conseil de l'A.G.E. vient de nous faire savoir qu'il serait heureux qu'une liaison fût établie entre le Comité de la Caisse et l'A.G.E. qui pourrait être représentée par un étudiant en médecine afin d'assurer le secret médical.

Une autre question a fait encore l'objet des préoccupations des autorités universitaires et de la Conférence des Recteurs. Selon un projet qui sera présenté aux Chambres fédérales, les étudiants ne bénéficieront plus, dorénavant, de la Caisse de Compensation, sous le prétexte que la plupart d'entre eux font leur service militaire pendant les vacances universitaires. L'attention des Autorités fédérales a été attirée sur cette mesure injustifiée. Sans parler de l'effet moral déplorable de cette décision, je rappellerai que les vacances universitaires sont des périodes réservées au travail personnel des étudiants, qu'elles

sont nécessaires à la préparation des examens ou à la fréquentation des stages réglementaires: une longue période de service militaire au cours des vacances peut donc gêner considérablement l'étudiant et l'obliger à prolonger parfois ses études d'un semestre; je répéterai ce que je disais plus haut, qu'il y a des étudiants qui gagnent leur vie pendant les vacances. Dans un cas comme dans l'autre, l'étudiant a droit aux prestations de la Caisse de Compensation comme tout autre citoyen pour qui le service militaire est une charge nécessaire.

Une Université ne peut pas vivre en vase clos; elle a besoin d'échanges intellectuels avec ses sœurs du monde entier, aussi le système des bourses d'échanges se développe-t-il rapidement et à chaque instant notre Université reçoit-elle des propositions d'échanges avec l'un ou l'autre pays et cela à titre de réciprocité.

La rédaction nouvelle de l'Article 108 de la Loi qui dit que : «Le Département est autorisé à accorder des bourses à des étudiants étrangers inscrits à l'Université à titre d'échange d'étudiants avec ces pays et ces Universités étrangères. » a permis au Conseil d'Etat et au Président, M. Albert Picot, de mettre pour cette année, à la disposition de l'Université, des bourses d'échange avec les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Nous nous félicitons de la compréhension du Grand Conseil et des membres du Conseil d'Etat lorsqu'ils ont modifié, dans ce but, les articles nécessaires de la Loi sur l'Instruction publique.

Puisque nous parlons d'échanges, nous sommes heureux de voir revenir chaque année, le groupe des jeunes filles du Smith College, dirigé par M^{III} Laura Bornholdt et M^{III} Davinroy, avec lesquelles l'Université a entretenu les relations les plus cordiales. Les jeunes filles de ce groupe se sont intéressées particulièrement aux sciences économiques et politiques. Nous gardons aussi le souvenir du groupe de Delaware et nous souhaitons que des groupes semblables reprennent le chemin de Genève.

Récemment, l'Association générale des étudiants a reçu la visite d'une délégation nombreuse de l'Union nationale des étudiants hindous. Ceux-ci ont visité l'Ecole primaire du Chemin Trembley, l'Ecole de mécanique, l'Ecole des Arts industriels et l'Université. Le Recteur leur a adressé quelques paroles de bienvenue lors d'une modeste réception organisée à la Maison internationale des étudiants.

Puisque nous parlons de la Maison internationale des

étudiants, nous en profiterons pour adresser les remerciements de l'Université à sa directrice, M¹¹e Violette Balmer et à son comité, présidé par M. Guillaume Fatio, pour les services qu'ils rendent chaque jour à de nombreux étudiants auxquels ils créent un home sympathique qui leur laisse un lumineux souvenir, comme en font foi les lettres dont quelques extraits ont été communiqués dans le rapport annuel.

C'est aussi l'occasion d'adresser des remerciements au Foyer des étudiantes; cette maison, sous l'experte direction de M^{me} Jeanne Champ-Renaud, rend le plus grand service à un groupe de jeunes filles qui y trouve réellement un foyer. Aussi, le Fonds général de l'Université a-t-il jugé opportun de lui accorder une modeste allocation pour quelques réfections vraiment indispensables.

J'en reviens à l'Association générale des étudiants; un de ses groupes les plus actifs est celui des « Communautés de travail ». Celles-ci, sous la présidence bénévole d'un professeur ou d'une personnalité connue, ont pour objectif la libre discussion entre quelques étudiants venus de toutes les facultés, de sujets actuels ou d'ordre général. A titre d'indication, je note que les questions proposées pour le semestre d'été ont été les suivantes : énigme de l'art moderne; morale sociale et morale individuelle; équilibre de la personne dans la réalité sociale; engagement, liberté et universalisme; fonction sociale de l'enseignement. Il nous plaît que les étudiants se préoccupent de ces questions et qu'ils les discutent objectivement au lieu de se contenter d'accepter des affirmations massives : nous souhaitons que l'activité des communautés de travail se poursuive dans l'esprit qui les a animées jusqu'ici.

Enfin la Section sportive de l'Université prend un développement réjouissant sous la direction énergique de M. Jean Brechbuhl, maître des sports; il est regrettable toutefois que cette section soit trop souvent arrêtée dans son essor par le manque de salles de gymnastique et de terrains sportifs. Nous ne désespérons pas de voir un jour ou l'autre l'inauguration d'un stade universitaire. En attendant, nous souhaitons que la Section sportive puisse bénéficier des locaux et des emplacements dont elle a un urgent besoin.

Comme de coutume, votre Recteur, entré en charge en juillet, a ouvert le semestre d'hiver, le 26 octobre, par une conférence générale intitulée A propos de quelques problèmes de la vie. Par une coïncidence qui ne fut pas préméditée, cette

causerie fut une sorte d'avant-propos à la belle série de leçons organisées à l'Aula par la Fondation Marie Gretler, dans le comité de laquelle l'Université est représentée par M. le professeur Charles Werner. Ces leçons portaient sur le sujet suivant : Le problème de la vie. Nous eûmes le plaisir d'y entendre, les 28 et 29 octobre, quatre exposés magistraux de MM. les professeurs Jean Baruzi de Paris, Adolf Portman de Bâle, Raymond Ruyer de Nancy et de notre collègue le professeur Emile Guyénot. Nous avions espéré que ces quatre conférences paraîtraient sous forme d'une brochure afin de pouvoir les relire et méditer leur matière si substantielle.

Il y a quelques jours, la même Fondation nous offrait le régal de trois leçons, du 21 au 23 mai, de M. Louis Lavelle, du Collège de France, sur le thème *La conscience et l'esprit*.

Ceci m'amène à dire quelques mots des conférences du jeudi soir, à l'Aula.

L'instauration de ces conférences, il y a huit ans, en hiver 1943-44, avait pour but de répondre à un besoin exprimé par beaucoup d'étudiants, celui d'ouvrir des portes entre les cellules closes des différentes facultés et des diverses disciplines, afin que le juriste apprenne à connaître les préoccupations actuelles des chercheurs scientifiques ou de médecine, par exemple, et réciproquement. Je n'oserais affirmer que les conférences générales aient répondu entièrement à ce programme. J'ai l'impression que beaucoup d'entre elles ont intéressé vivement le grand public, auquel elles sont largement ouvertes, du reste, mais qu'elles ont moins attiré les étudiants à qui elles étaient plus spécialement destinées.

Au cours de l'année qui va se terminer, deux séries de conférences furent organisées, l'une portant sur le problème de La liberté, l'autre sur L'Orient Ancien, cette dernière série due à l'initiative du groupe d'études orientales de notre Université.

Pour l'hiver prochain, le Bureau du Sénat a choisi le thème « du travail » et celui de « l'objectivité », ce dernier à la demande expresse des communautés de travail auxquelles a été confié le recrutement des conférenciers, sous réserve de l'approbation des autorités universitaires. Chacune des conférences de cette série, sera suivie, le lendemain, d'un entretien présidé par un professeur de l'Université. Il y a là un essai de collaboration qui peut être intéressant, en tout cas une expérience qu'il valait la peine de tenter. Le semestre d'hiver nous montrera s'il s'agit d'une réussite et si la nouvelle formule attirera davantage d'étudiants.

Les facultés ne sont pas restées inactives et je rappellerai simplement les cours de perfectionnement organisés par la Faculté des sciences à l'usage des pharmaciens et celui organisé par la Faculté de médecine pour les médecins praticiens. Tous deux connurent une complète réussite.

L'Université a offert l'hospitalité aux V^{me} Rencontres internationales, magistralement présidées par notre collègue M. le professeur Antony Babel et consacrées aux *Droits de l'esprit et*

les exigences sociales.

Elle a aussi ouvert ses auditoires à de nombreux congrès dont vous trouverez l'énumération dans le rapport administratif. Vous me permettrez, toutefois, de signaler le dernier en date, les II^{me} Journées franco-suisses de biochimie dont la magnifique réussite doit être attribuée à M. le professeur Pierre Favarger.

Le 23 février 1951 est une date qui doit être marquée d'une pierre blanche dans le calendrier de notre Université: ce fut le jour d'ouverture du Restaurant des étudiants. La veille, les locaux avaient été présentés aux autorités universitaires et au Comité de l'Association générale des étudiants par l'architecte, M. Vuillien et les représentants du Département des travaux publics. Ce n'est pas le moment de faire l'historique complet de cette création qui apporte une solution heureuse à ce problème qui nous inquiétait, celui de fournir à prix modéré une alimentation saine et suffisante à de nombreux étudiants dont les moyens sont limités. La question avait fait depuis longtemps l'objet des préoccupations du Bureau du Sénat et du Comité de l'A.G.E. En 1946 déjà, avait surgi un premier projet, celui de transformer le kiosque des Bastions pour y installer un restaurant universitaire. Ce projet s'est heurté, dès le début à des oppositions en partie justifiées et en partie aussi reposant sur des malentendus. C'est alors qu'une série d'études furent entreprises en vue de la construction en matériaux légers d'une annexe dans le voisinage immédiat de l'Université. Mais là encore de nombreuses difficultés surgirent dont les principales étaient le choix du terrain et le coût élevé de cette construction provisoire. La solution fut trouvée le jour où il fut connu que la Taverne de Plainpalais allait fermer ses portes. Déjà quelques années auparavant, une occasion semblable s'était présentée, mais l'Université n'avait pas été tenue au courant des intentions du Comité qui gérait alors la Taverne. En été 1950, la fermeture de cette Taverne était de nouveau

envisagée. Des démarches furent immédiatement entreprises par le Département des travaux publics pour s'assurer la disponibilité des locaux et au début de septembre, le professeur Tiercy et moi-même étions appelés auprès de M. Albert Picot. président du Département de l'instruction publique, pour avoir la joie d'apprendre que la solution était trouvée : la Taverne de Plainpalais serait reprise par l'Etat et transformée pour y installer le Restaurant universitaire. Les travaux de réfections furent confiés à M. Vuillien, architecte, qui a su créer un ensemble de locaux agréables et sympathiques; qu'il veuille recevoir à nouveau nos félicitations. Notre gratitude s'adresse particulièrement à MM. les Conseillers d'Etat Albert Picot et Louis Casaï pour la compréhension qu'ils ont manifestée vis-àvis de la situation difficile d'un grand nombre d'étudiants et l'appui matériel qu'ils ont apporté à l'installation de ce restaurant. Nos remerciements vont aussi à tous leurs collaborateurs qui ont contribué à cette réalisation. Mais notre reconnaissance va tout particulièrement à M. le professeur Tiercy qui, durant son rectorat, a défendu avec une énergie inlassable la cause du restaurant et c'est à lui qu'il faut attribuer en très grande partie les mérites de cette création. La gratitude de l'Université et celle de tous les étudiants lui sont acquises entièrement, aussi était-il naturel que l'Université l'appelât à la présidence de la commission chargée de veiller à la bonne marche du Restaurant. Cette commission est composée encore de M. le professeur Claudius Terrier, qui lui aussi s'était dévoué à la cause du restaurant, du Docteur Michel Demole, chargé de cours de diététique, d'un délégué de l'A.G.E., M. Zwissig, et d'un représentant du Département Social Romand. C'est à ce dernier qu'a été confiée l'exploitation technique du restaurant. Ce Département bénéficie en effet d'une très grande expérience acquise dans la gestion des foyers de soldats et de toute une série de foyers et réfectoires d'entreprises ou d'usines et nous sommes heureux d'avoir pu nous assurer sa collaboration précieuse. Le restaurant universitaire vit et dès le début il connaît le succès; certains jours, c'est près de 600 repas d'excellente qualité qui sont servis à nos étudiants. C'est là la preuve éclatante de l'utilité de cette création. L'affluence des étudiants est la démonstration que le restaurant répondait à une nécessité plus grande que ne le pensaient quelques-uns.

Dans son rapport, mon prédécesseur, M. le professeur Tiercy, avait marqué sa satisfaction de voir mise en chantier la cons-

truction du nouveau bâtiment des policliniques, au voisinage de l'Hôpital et celui de l'Institut de physique au bord de l'Arve. Le premier sera vraisemblablement inauguré en automne 1952 pour le grand bien des malades et celui de nos étudiants, qui y trouveront des locaux commodes et hygiéniques et qui seront appropriés à leur usage, ce qui est loin d'être le cas dans le vieil édifice de l'Avenue du Mail, ancien hôtel particulier adapté, tant bien que mal, aux services des policliniques. Le second, l'Institut de physique est en voie d'achèvement. Le déménagement des instruments et des documents se fera au cours des prochaines vacances d'été et, cet automne, nous aurons le plaisir d'inaugurer ce magnifique instrument de travail que l'Université doit à la générosité conjuguée d'une série de donateurs qui désirent garder l'anonymat, de la Société académique et de l'Etat de Genève.

Ma satisfaction est d'autant plus grande, qu'il me souvient d'avoir discuté de cette création d'un Institut de physique moderne avec M. le professeur Weigle, au cours d'un précédent rectorat, c'est-à-dire il y a huit ans.

Cette inauguration prochaine du nouvel Institut m'amène à dire deux mots de sa collaboration avec Radio-Genève. Le problème de la télévision est à l'ordre du jour; une grande commission a été créée pour l'étudier et l'Université a été sollicitée d'en faire partie; celle-ci ne pouvait s'en désintéresser et elle a délégué à cette commission M. Richard Extermann, professeur de physique.

Le déménagement de l'Institut de physique mettra à l'abri l'Université et la Bibliothèque publique d'accidents toujours possibles dans des laboratoires qui utilisent du courant à haute tension et libérera une série de locaux qui permettront une extension bienvenue des services universitaires. La Commission administrative de l'Université a mis à l'étude l'utilisation des locaux devenus disponibles; elle a présenté un avant-projet au Département des travaux publics ; celui-ci a chargé M. Ernest Martin, architecte, d'examiner et de mettre au point ce projet qui, après modifications, a reçu l'approbation des deux Départements intéressés. Sa réalisation prochaine permettra une meilleure concentration des services administratifs aujourd'hui dispersés à droite et à gauche dans l'Université; de créer un auditoire moyen de 250 places qui fait le plus grand besoin, d'ajouter un auditoire nouveau de plus petite dimension à ceux dont nous disposons en nombre encore insuffisant et de créer

une série de salles de commissions où pourront siéger des séminaires ou se donner certains cours, ne réunissant qu'un petit nombre d'étudiants. Ainsi sera effectuée une nouvelle étape dans la réorganisation de notre bâtiment central.

Nous souhaitons que la construction du nouvel Institut d'hygiène, pour lequel des crédits ont déjà été accordés, soit entreprise prochainement, afin de pouvoir sortir l'Institut de zoologie des sous-sols mal éclairés et peu commodes, où il est encore logé actuellement. En effet, le déplacement des services d'hygiène et de bactériologie libérerait dans le bâtiment du Quai de l'Ecole-de-Médecine les locaux nécessaires pour y loger l'Institut de zoologie et des sciences mathématiques. Il ne resterait qu'à transférer, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'Institut de botanique et de pharmacognosie dans le Bâtiment de l'Ecole de médecine actuelle, dont l'affectation serait changée par la construction d'une nouvelle Ecole de médecine près de l'Hôpital, sur le terrain de la campagne Claparède. La Faculté des sciences jouirait à ce moment d'une série d'Instituts adaptés aux besoins de l'enseignement et de la recherche moderne. La Convention passée avec la Ville de Genève en 1943 avait prévu le transfert de l'Herbier Boissier, qui est actuellement logé dans les combles de l'Université. Ce n'est pas sans inquiétude que nous songeons parfois à la catastrophe que serait la destruction par un incendie de ces documents d'une valeur inestimable.

D'autre part, plusieurs renseignements nous ont été donnés récemment, qui nous laisseraient espérer que la Ville reprendrait la question de la reconstruction du Museum d'Histoire naturelle, qui ne répond plus aux conditions actuelles des expositions didactiques s'adressant au public. La transformation de ce bâtiment à l'usage de l'Université résoudrait pour longtemps le problème de la pénurie de locaux dont elle souffre ; à certains moments de l'année, il est indispensable de suspendre prématurément plusieurs cours pour utiliser les salles en vue des examens réglementaires.

Ainsi, petit à petit, se réalisera le plan d'extension que nous avons eu la satisfaction de faire adopter par l'Université et par le Conseil d'Etat, il y a huit ans.

Dans le «Rapport de la Commission d'études pour le développement de Genève » nous avons été heureux de lire (pages 97 à 100) que cette Commission avait adopté une solution semblable à celle que l'Université avait suggérée. C'est-à-dire:

- 1) « de réserver le bâtiment principal des Bastions comme siège de l'Université et d'y abriter les locaux administratifs, le centre d'accueil des étudiants et les locaux nécessaires aux quatre facultés des sciences morales »;
- 2) « de créer un centre scientifique au bord de l'Arve et d'y grouper les Instituts de la Faculté des sciences » ;
- 3) « de placer le centre médical à Champel, au nord de l'Hôpital cantonal, en y construisant le nouveau bâtiment nécessaire à l'Institut d'hygiène, à l'Ecole de médecine, à l'Institut de pathologie avec la médecine légale et la morgue judiciaire. »

« Ainsi aménagée, concluent les auteurs, l'Université sera en mesure de développer son activité scientifique et éducative dans d'excellentes conditions. »

Votre Recteur a été invité personnellement à assiter aux Fêtes universitaires du Caire qui réunissaient des représentants d'à peu près tous les pays; les autres invités suisses étaient le professeur Stussi, recteur de l'Ecole Polytechnique Fédérale et le professeur Andreaes qui avait été autrefois l'organisateur de l'Ecole technique du Caire. Ces fêtes marquèrent le 25e anniversaire de l'Université Fouad Ier, le 75e anniversaire de la Société royale de géographie et l'inauguration de l'Institut du désert dont le programme est l'étude scientifique du désert, sous tous ses aspects. Nous avons remis à M. le Recteur de l'Université Fouad Ier, une adresse présentée au nom de notre Université. A côté des cérémonies officielles, honorées par la présence de Sa Majesté le roi Farouk, les délégués ont été conviés à toute une série de manifestations et de visites fort intéressantes. Ils eurent ainsi l'occasion d'être reçus à l'ancienne Université coranique d'Al Aazar qui fêtera prochainement son 1000e anniversaire et qui tout en gardant fidèlement ses traditions religieuses, est entrée elle aussi dans une voie de modernisation de ses enseignements scientifiques.

L'accueil qui fut réservé aux représentants des universités et des sociétés scientifiques fut digne de l'hospitalité orientale, ce qui suffit à en marquer la générosité.

M. le professeur Tiercy, ancien recteur nous représentera dans quelques jours aux fêtes jubilaires du 500e anniversaire de l'Université de Glasgow et remettra à cette Université une adresse en notre nom.

Votre Recteur a représenté l'Université à plusieurs manifestations de la vie intellectuelle genevoise : au 25e anniversaire de Radio-Genève (le 14 octobre 1950), au 75e anniversaire de la Société botanique (le 16 octobre 1950) au 175e anniversaire de la Société des Arts (le 18 avril 1951) au déjeuner organisé par l'Académie rhodanienne des lettres et à diverses réceptions en l'honneur d'organisations internationales et autres ; au 50e anniversaire du Musée d'Ethnographie (le 10 mars 1951) création de notre collègue toujours alerte, le professeur Eugène Pittard, qui en assume la direction avec le même enthousiasme. A cette occasion l'Université et plusieurs facultés se sont inscrites comme membres à vie de la Société auxiliaire, afin de témoigner l'intérêt qu'elles portent à l'ethnologie et en témoignage de reconnaissance vis-à-vis de leur collègue. Ces multiples représentations causent une augmentation notable des charges du Recteur mais il a paru à celui-ci qu'il était nécessaire d'être présent, car l'Université ne doit pas rester à l'écart de la vie intellectuelle et internationale de Genève.

Le Recteur a tenu expressément à être présent aussi aux manifestations importantes de nos étudiants: au Noël universitaire, à la Maison du Faubourg par l'aumônier protestant, le pasteur Biéler, et aux fêtes jubilaires du 75° anniversaire de Salévia; nous renouvelons à cette société les félicitations que nous lui avions adressées à ce moment.

Au terme de cet exposé d'une aridité tout administrative, il me reste un agréable devoir à remplir, celui d'adresser les remerciements de l'Université.

Ils vont en tout premier lieu à M. le Conseiller d'Etat Albert Picot, président du Département de l'instruction publique dont l'intérêt pour notre Haute Ecole ne faiblit jamais et qui manifeste la plus grande compréhension pour toutes les questions qui inquiètent les autorités de l'Université.

Ils vont aussi à M. le Conseiller d'Etat Louis Casaï qui, en sa qualité de président du Département des travaux publics, a déjà réalisé bien des améliorations dans nos installations et sur qui nous savons pouvoir compter pour continuer l'œuvre de rajeunissement de nos bâtiments.

Notre gratitude va aussi aux collaborateurs immédiats de MM. Picot et Casaï, je nomme en première ligne M. Henri Grandjean, secrétaire général et M. Georges Lacote, architecte de l'Etat.

Notre reconnaissance va aussi à la Ville de Genève qui ouvre

largement ses collections et sa bibliothèque à nos professeurs et à nos étudiants.

Nous remercierons encore les aumôniers, M. le pasteur Biéler, M. l'abbé Chavaz pour le rôle si utile qu'ils jouent auprès de nos étudiants.

Je remercie également de tout cœur mes collègues du Bureau : M. le professeur Antony Babel, vice-recteur, MM. les professeurs Yung, secrétaire, Paul Wenger, Henri de Ziegler, William-A. Liebeskind, Claudius Terrier, Fernand Chatillon et Jacques Courvoisier. J'aurais hésité davantage à accepter pour la seconde fois la charge de recteur, si je n'avais pas su que je pouvais compter sur leur connaissance des questions universitaires, et c'est un réel plaisir que de présider les séances du Bureau où, grâce à eux, règne le meilleur esprit de collaboration.

Que M. le professeur Tiercy, président de la Commission administrative et M. le professeur Babel, président du Conseil du Fonds Général sachent combien l'Université apprécie la compétence avec laquelle ils gèrent les intérêts de l'Université.

Mes prédécesseurs ont maintes fois déclaré publiquement combien la collaboration de M. Hermann Blanc, Secrétaire de l'Université, nous est précieuse par sa connaissance exacte des lois et des règlements et par son dévouement à notre maison pour laquelle il ne ménage ni son temps ni sa peine. C'est à mon tour de lui dire merci.

Je pense aussi à M. Victor Jaccard, Secrétaire des doyens dont l'activité et le dévouement ne sont pas moindres, ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'administration de l'Université qui ne m'en voudront pas de ne pas les nommer personnellement parce qu'ils savent que ma reconnaissance leur est acquise à tous.

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

Ce trop long rapport est-il le tableau fidèle et complet de la vie de notre Université? Certes non. Il n'a mis en lumière que quelques-unes de ses activités et quelques-uns de ses espoirs. Il aurait fallu parler du joyeux tumulte des soirées d'étudiants et de cet Unibal qui fut, hier soir, le prélude de cette cérémonie. Il aurait fallu surtout pénétrer dans la vie intime de nos séminaires et de nos laboratoires; montrer nos étudiants et nos professeurs au travail; décrire leurs préoccupations et leurs soucis.

Car la vie de l'Université est la somme de tous ces efforts, de ceux de nos membres et de ceux de nos élèves, pour acquérir non seulement les notions indispensables pour l'exercice d'une profession mais aussi pour essayer d'atteindre ce but qui est la raison d'être d'un individu, la recherche de la vérité, de la justice et de la paix.

Ce but ne peut être atteint, au milieu de la diversité des tempéraments et des idées, que par un désir de compréhension mutuelle, d'unité de poursuite, de respect de l'opinion des autres et de liberté de pensée. Nous jouissons de ce privilège de pouvoir penser librement. Sachons le conserver et conjuguons nos efforts pour le défendre, car la prospérité de l'Université, qui

nous est chère, est à ce prix.